

93

pôle
sup

Rentrée 2023

ÉTUDIER AU PÔLE SUP'93

Inscriptions

9 JANVIER > 13 FÉVRIER

DNSPM - FORMATION INITIALE

Diplôme national supérieur professionnel
de musicien

+ Licence «Arts, mention musicologie»

DE - FORMATION CONTINUE

Diplôme d'État de professeur de musique

Plus d'information sur les cursus
du Pôle Sup'93

> www.polesup93.fr

Concours@polesup93.fr

01 43 11 25 00

Pôle Supérieur
d'enseignement
artistique
Aubervilliers
La Courneuve
Seine-Saint-Denis
Île-de-France
dit « Pôle Sup'93 »

Photo pour voir : M. de Marthe / Visual / K. Kalyan / Photo : Philippe Savat





DES CURSUS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR POUR DES ÉTUDIANTS EXIGEANTS ET CRÉATIFS

Créé en 2009, le **Pôle Sup'93 assure la formation supérieure et professionnelle**

- > **des futurs musiciens ou musiciennes interprètes**
- > **des futurs enseignantes et enseignants en conservatoires et écoles de musique.**

Le Pôle Sup'93, établissement d'enseignement supérieur artistique, est un des dix pôles nationaux accrédités par le ministère en charge de la Culture à délivrer :

- > **Le diplôme national supérieur professionnel de musicien (DNSPM)** au même titre que les deux conservatoires nationaux supérieurs de Paris et Lyon (CNSMD)
- > **Le diplôme d'État de professeur de musique (DE)** en formation initiale et en formation continue.

Le Pôle Sup'93 est centre de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

Grâce à des parcours combinés, le Pôle Sup'93 permet à ses étudiantes et étudiants d'adapter leur cursus à leurs objectifs professionnels et les prépare à leur futur métier par des saisons de concerts, spectacles pluridisciplinaires et des partenariats artistiques qui embrassent tous les arts vivants, enrichissant chaque année l'offre pédagogique de l'établissement..

Le Pôle Sup'93 est membre associé de la ComUE Paris Lumière et fait partie de l'Association Nationale d'Établissements d'Enseignement Supérieur de la Création Arts de la Scène (ANESCAS).

Il s'appuie sur les forces respectives du Conservatoire à Rayonnement Régional d'Aubervilliers-La Courneuve (CRR 93) et du Conservatoire à Rayonnement Départemental d'Aulnay-sous-Bois (CRD d'Aulnay-sous-Bois) qui partagent, avec le Pôle Sup'93, leurs locaux, leurs parcs instrumentaux et une partie de leurs équipes enseignantes.

INFORMATIONS

polesup93.fr
concours@polesup93.fr

01 43 11 25 00



UN PROJET PÉDAGOGIQUE INNOVANT

Le projet pédagogique du Pôle Sup'93 est basé sur une volonté forte d'accompagner chaque étudiant, chaque étudiante, dans son parcours de professionnalisation avec une attention particulière à l'individualisation des parcours.

Le Pôle Sup'93 forme les musiciens, musiciennes et enseignants de demain :

- > **des artistes dotés d'un excellent niveau technique et musical ;**
- > **des personnalités autonomes, curieuses et inventives,** ouvertes à la fois sur la musique d'hier et celle d'aujourd'hui.

Le Pôle Sup'93 est un établissement multi-sites dont la proposition artistique et pédagogique est le fruit des partenariats qu'il noue avec les structures d'enseignement du territoire de Seine-Saint-Denis. Ses cours ont ainsi lieu dans les locaux du **CRR d'Aubervilliers-La Courneuve** et du **CRD d'Aulnay-sous-Bois**.

Un partenariat entre le Pôle Sup'93 et **l'Université Paris 8** permet par ailleurs aux étudiants et étudiantes inscrits en **DNSPM de préparer également une Licence « Arts, mention Musicologie »** ; les étudiants et étudiantes en DNSPM ont en outre la possibilité d'intégrer au sein du Pôle, s'ils le souhaitent, la formation au DE de professeur de musique. Ces divers parcours de formation, fortement articulés entre eux, permettent ainsi de valoriser et rapprocher des enseignements jusqu'ici dissociés ; les différents diplômes auxquels ces parcours préparent ouvrent par ailleurs de multiples voies de professionnalisation ou de poursuite d'études.

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

Le Pôle Sup'93 bénéficie du soutien du Ministère en charge de la Culture, de la Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France, des villes d'Aubervilliers, de La Courneuve et d'Aulnay-sous-Bois, du Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis, de l'Établissement public territorial Plaine Commune et de l'Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis. Le Pôle Sup'93 est, par ailleurs, membre associé de la communauté d'universités et d'établissements supérieurs de l'Université Paris Lumières.

PARTENAIRES PÉDAGOGIQUES & ARTISTIQUES

Chaque année, une saison de concerts et de spectacles, ainsi que des partenariats prestigieux qui embrassent tous les arts vivants, enrichissent la pédagogie du Pôle Sup'93.

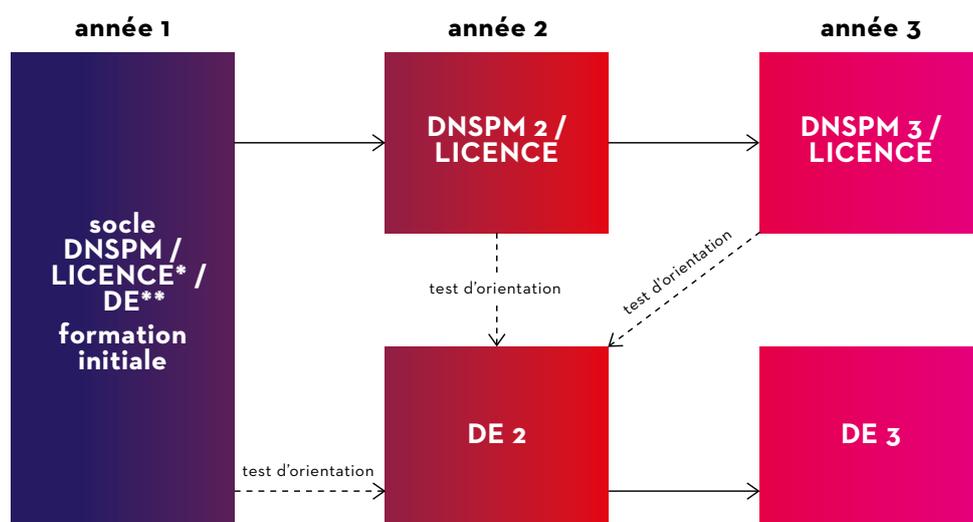
- > Académie Fratellini
- > Archives Diplomatiques
- > Archives Nationales
- > Campus Condorcet Paris - Aubervilliers
- > Centre National du Cinéma
- > Compagnie Camargo
- > Cinéma L'Étoile - La Courneuve
- > Deux pièces cuisine
- > Houdremont - Scène conventionnée La Courneuve
- > Ircam
- > La Pop
- > Musée de la Musique - Philharmonie de Paris
- > Théâtre Public de Montreuil
- > Orchestre national d'Île-de-France
- > Orchestre de la Police nationale
- > Studio Théâtre-d'Asnières



DNSPM - FORMATION INITIALE

Diplôme national supérieur professionnel de musicien
+ Licence «Arts, mention musicologie»

Le Diplôme National Supérieur Professionnel de Musicien (DNSPM) est le diplôme de niveau 6 (niveau Licence) du ministère de la Culture qualifiant les artistes-interprètes professionnels. En partenariat avec l'université Paris 8, le Pôle Sup'93 permet à tous ses étudiants et étudiantes qui ne seraient pas déjà titulaires d'une licence de musique de préparer conjointement un DNSPM et une Licence « Arts, mention Musicologie »



* Les étudiant-e-s admis-es en DNSPM, non titulaires d'une licence de musicologie complète, préparent conjointement une licence « Arts, mention Musicologie » à l'**Université Paris 8**

** Des test d'orientation sont proposés chaque année pour permettre aux étudiant-es qui le souhaitent de suivre, en sus, le cursus DE. Pour les étudiant-es titulaires d'une licence de musicologie complète, ce test est possible durant la première année.

CONCOURS 2023 - [disciplines et classes ouvertes ici](#)

CONDITION D'ACCÈS

tout-e musicien-ne titulaire :

› du **DEM** ou du **DNOP**

› du **Baccalauréat**

ou **équivalent étranger**

Les candidats et candidates qui ne répondent pas aux deux conditions énoncées ci-dessus - notamment ceux qui ne sont pas titulaires du DEM - peuvent formuler une demande de dérogation auprès du Pôle Sup'93

[plus de détails ici](#)

INSCRIPTION

Les inscriptions pour l'examen auront lieu entre le 9 janvier et le 13 février 2023.

Les dossiers de candidatures sont examinés par une commission de recevabilité.

La liste des candidats et candidates dont les dossiers ont été jugés recevables sera publiée sur ce site

Des questions sur le concours :
concours@polesup93.fr

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE DNSPM - MUSIQUES CLASSIQUES À CONTEMPORAINES

DISCIPLINES PRINCIPALES

chant [Paul-Alexandre Dubois](#), [Caroline Fèvre](#),
violon [Naaman Sluchin](#), [Ann-Estelle Médouze](#), [Stéphane Tran N'Goc](#)
alto [Olivier Grimoin](#)
violoncelle [Florian Lauridon](#)
contrebasse [Jean-Christophe Deleforge](#)
flûte traversière [Sophie Deshayes](#)
hautbois [Valérie Liebeguth](#)
clarinette [Valérie Guérouet](#)
basson / contrebasson [Élisabeth Kissel](#)
cor [Patrice Petitdidier](#) / [Misha Cliquennois](#)
trompette [Frédéric Mellardi](#)
trombone [Laurent Madeuf](#)
tuba [Sébastien Rouillard](#)
saxophone [Carmen Lefrançois](#) / [Guillaume Berceau](#)
harpe [Frédérique Cambreling](#)
percussions classiques [Gabriel Benlolo](#), [Laurent Fraiche](#), [Benjamin Huyghe](#), [Catherine Lenert](#)
piano [Jasmina Kulaglich](#), [Romano Pallottini](#), [Bruno Perbost](#)
piano, option accompagnement [Reiko Hozu](#)
guitare [Tania Chagnot](#)
accordéon [Frédéric Guérouet](#)

MUSIQUE DE CHAMBRE

[Frédérique Cambreling](#), [Isabelle Grandet](#), [Julien Guénebaut](#),
[David Louwerse](#)

TUTEURS DE PROJETS ET ATELIERS ARTISTIQUES

Atelier Son-Corps : [Ana Rodriguez](#)
Atelier « Labo-Danses » [Dominique Rebaud](#)
Parcours Musique-Mixte (en partenariat avec l'Ircam) [Matteo Cesari](#)
Sessions musique d'ensembles [Samuel Jean](#), [Julien Guénébaut](#), [Jean-François Boukobza](#), [Caroline Fèvre](#)

AUTRES DISCIPLINES

analyse [Jean-François Boukobza](#), [Samuel Liégeon](#)
atelier oreille [Nicolas Jortie](#)
déchiffrage [Frédérique Cambreling](#), [Tania Chagnot](#), [Alexandre Gasparov](#), [Reiko Hozu](#), [Benjamin Huygue](#), [Valérie Liebeguth](#),
[David Louwerse](#), [Laurent Madeuf](#)
initiation musique ancienne [Pierre Cazes](#) (clavecin), [André Henrich](#) (luth)
soundpainting [François Jeanneau](#)
technique Alexander [Sandrine Carré](#)
yoga [Maurice Chenmama](#)
improvisation [Philippe Pannier](#)
disciplines complémentaires chanteurs [Frédérique Moulin](#) (formation musicale), [Catherine Simonpietri](#) (piano)

ACCOMPAGNATEURS [Jean-Yves Aizic](#), [Jonas Atlan](#), [Olga Bakhtashvili](#), [Alexandre Gasparov](#), [Fumie Ito](#), [Valérie Jacquet-Betmalle](#), [Yu Matsuoka](#), [Mathilde Ngyuen](#), [Vanessa Sanfilippo](#)

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE DNSPM - JAZZ ET MUSIQUES IMPROVISÉES

atelier répertoire et style [Vincent Ségal](#)
atelier composition, écriture et improvisation [Denis Guivarc'h](#)
atelier harmonie et histoire du jazz [Julien Lourau](#)
atelier rythmique [Paul Mindy](#)
initiation batterie [François Laizeau](#)
atelier écriture et orchestration [Tomás Gubitsch](#)
enregistrement et post-production [Christophe Hauser](#)

Concert-promenade - Basquiat Blues [Vincent Ségal](#), [Julien Lourau](#) et [Christophe Hauser](#)

DIPLÔME D'ÉTAT - FORMATION CONTINUE (DE) DIPLÔME D'ÉTAT DE PROFESSEUR DE MUSIQUE

Le Diplôme d'Etat (DE) de professeur de musique est le diplôme de niveau 6 (niveau Licence) du ministère de la Culture qualifiant les artistes-enseignants dans les écoles de musique et conservatoires. À l'écoute des évolutions du métier, le cursus permettant d'accéder au Diplôme d'Etat de professeur de musique (DE) au Pôle Sup'93 s'applique à former des professeurs sensibles, exigeants et inventifs. Pour ce faire, ils s'attachent notamment :

- > au développement de la conscience du corps dans la pratique et la transmission de la musique
- > à l'approfondissement de la connaissance des pratiques et des répertoires musicaux
- > à la relation entre instrument, FM et pratiques collectives
- > à l'inventivité de l'enseignant et à sa capacité à développer la créativité de l'élève
- > à la didactique propre de chaque discipline
- > à l'articulation entre connaissance théorique et pratique de terrain (via des stages dans des établissements franciliens d'enseignement artistique)
- > à la connaissance des différentes facettes de l'environnement professionnel propres aux métiers de l'enseignement.

DISCIPLINES OUVERTES 2023

> Enseignement instrumental ou vocal / Classique à contemporain

violon, alto, violoncelle, contrebasse, flûte traversière, hautbois, clarinette, basson/fagott, cor, trombone, tuba, saxophone, harpe, persussions classiques, piano, guitare, accordéon, chant

> Enseignement instrumental ou vocal / Jazz & musiques improvisées

EXAMEN D'ENTRÉE 2023 - [disciplines ouvertes ici](#)

CONDITION D'ACCÈS

Les candidats et candidates autorisés à se présenter à l'examen d'entrée du cursus Diplôme d'Etat de professeur de musique en formation continue doivent pouvoir justifier soit :

> d'une expérience d'enseignement dans le domaine musical en qualité de salarié d'une durée d'au moins 2 ans, à raison de 5h hebdomadaires sur 30 semaines au moins ou 150h annuelles;

ou

> d'une activité d'interprète régulière (au moins 48 cachets sur 2 ans) d'une durée d'au moins deux années

ou

> de l'obtention d'un DEM ou du DNOP de musique, et de l'exercice d'une activité salariée (enseignement) pour une durée minimale de 5h par semaine sur 30 semaines au moins ou être engagé dans une démarche de réorientation professionnelle.

L'examen d'entrée est également ouvert aux artistes musiciens, artistes musiciennes qui peuvent justifier :

> de 300 cachets sur six années consécutives dans les huit dernières années dans la discipline, le cas échéant le domaine et l'option, dans lesquels ils se présentent en formation ;

ou

> d'une ancienneté d'au moins huit années dans le cadre d'un emploi de musicien ou musicienne permanents à temps complet, correspondant à la discipline, le cas échéant le domaine et l'option, dans lesquels ils se présentent en formation.

Pour les candidats et candidates présentant ce profil, l'examen d'entrée se compose uniquement d'un entretien.

CONSEILS ET INFORMATIONS

Le Pôle Sup'93 organise une réunion préalable à l'examen d'entrée à la formation continue (DE) le **vendredi 13 janvier à 15h, à la Médiathèque Aimé Césaire - Auditorium (1 mail de l'Egalité, 93120 la Courneuve)**, afin d'orienter et conseiller les futurs candidats sur les voies d'obtention du Diplôme d'Etat de professeur de musique, sur les formations répondant à leur besoin, et sur les modalités de prise en charge possible des coûts de la formation.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE DE

direction d'ensembles vocaux [Marianne Guengard](#)

direction d'ensembles instrumentaux [Alexandre Grandé](#)

ressources audio-numériques pour la pédagogie musicale [Marie-Aline Bayon](#),

notion de pédagogie fondamentale Jesus Aguila

méthodologie et accompagnement de la recherche pédagogique Charles Arden

création assistée par ordinateur [Jean-Yves Bernhard](#)

structurer et analyser son cours Adrien Bourg

didactique croisée de la FM et de l'instrument Marie Benoteau

didactique de la créativité Fabien Cailleteau

didactique spécialisée (FI et FC) Margot Cache, Sylvain Cathala, Gonçalo Cordeiro, Violaine Debever, Robert Expert, Michel Gastaud, Frédéric Hervé, Marianne Le Mentec, Fabien Roussel, Gionata Sgamaro, Mathieu Steffanus, Jean Thomas, Agnès Vesterman

didactique du rythme [Ludovic Prével](#)

les situations collectives d'apprentissage pour les instruments polyphoniques Fabien Cailleteau

pédagogie de groupe Karina Cobo Dorado

les situations collectives d'apprentissage Jean-Jacques Metz

les fondamentaux de la pédagogie musicale adaptée au public en situation de handicap Suzanne Dijoux (Association MESH)

sensibilisation à la méthode Émile Jaques-Dalcroze [Laetitia Disseix-Berger](#)

la pédagogie par projet [Marie-Aline Bayon](#), [Jean-Christophe Deleforge](#), [Agnès Vesterman](#), Marie Marais

accompagnement à la conception et à la réalisation de projet Marie Marais

projet artistique et territoire Marie Marais

pédagogie de la musique et neurosciences Philippe Lalitte

ergonomie et pédagogie du geste instrumental et vocal Isabelle Loiseleux

méthodes actives, des outils pour enseigner Laurence Renault-Lescure

la méthode Suzuki pour les cordes Rachel Routier

l'amplification du point de vue du chant Arnaud Vernet

technique Alexander Sandrine Carré

analyse et culture des musiques classiques à contemporaines (FC) [Michaël Andrieu](#)

ateliers répertoire, arrangement, composition (FC) [Tomás Gubitsch](#) / Jean Thomas

techniques du son (FC) [Christophe Hauser](#)

soundpainting (FC) [François Jeanneau](#)

écriture (classique à contemporain, arrangement, composition (FI) Samuel Liégeon

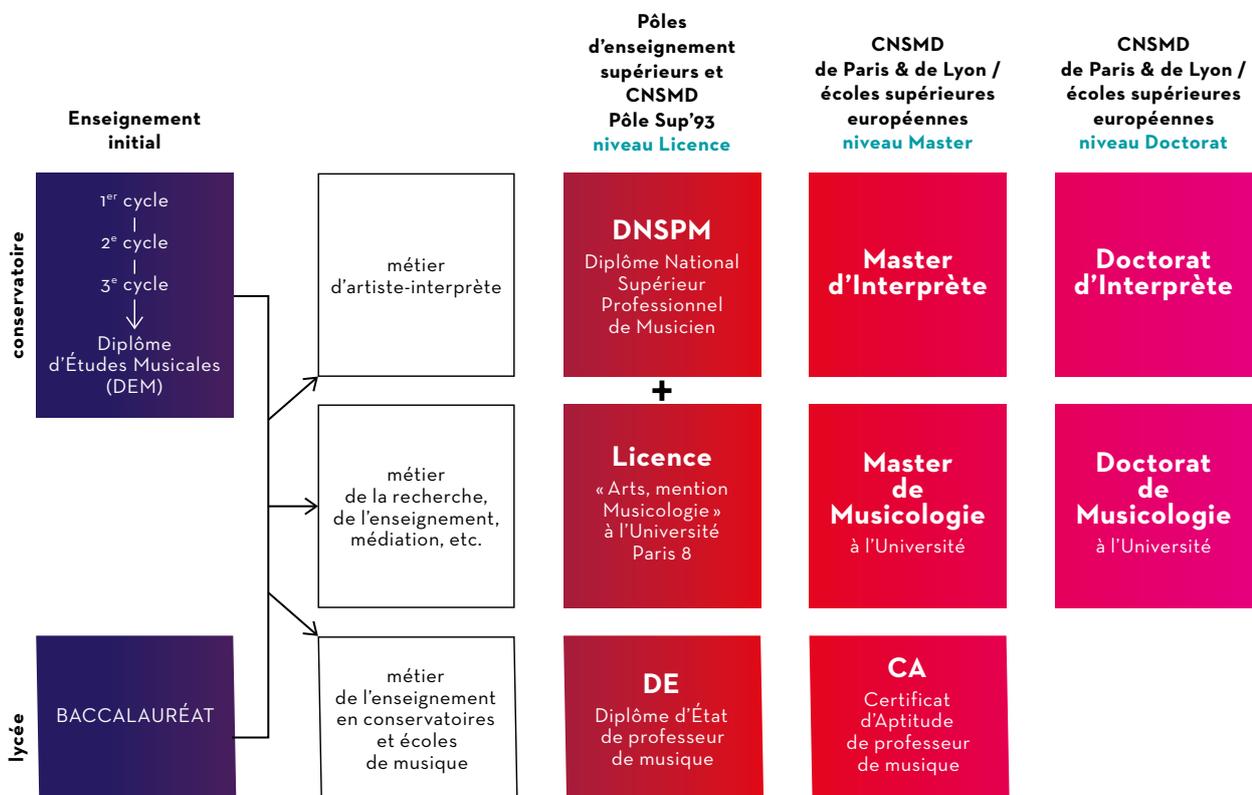
didactique de la FM dans les musiques traditionnelles toutes aires géographiques (FC) Paul Mindy

analyse et histoire de la musique traditionnelle toutes aires géographiques (FC) Camel Zekri

laboratoire théâtral et musical (FC) Laurence Causse, [Jean-Christophe Deleforge](#), Elsa Marquet-Lienhart, Frédéric Stochl



POURSUITE D'ÉTUDES APRÈS LE PÔLE SUP'93



DIPLÔME D'ÉTAT DE PROFESSEUR DE MUSIQUE

A l'issue de cette formation, les étudiants peuvent s'orienter vers une formation au Certificat d'Aptitude (CA) proposé par les Conservatoires Nationaux Supérieurs de Musique et de Danse (CNSMD) de Paris et de Lyon, ou un Master de pédagogie dans tout pays de l'Union Européenne signataire du processus de Bologne.

DIPLÔME NATIONAL SUPÉRIEUR PROFESSIONNEL DE MUSICIEN / LICENCE « ARTS MENTION MUSICOLOGIE

A l'issue de cette formation, les étudiants peuvent s'orienter vers un master en France, proposé par les Conservatoires Nationaux Supérieurs de Musique et de Danse (CNSMD) de Paris et de Lyon, ou dans tout pays de l'Union Européenne signataire du processus de Bologne.

CONCOURS D'ENTRÉE 2023

INSCRIPTIONS

du 9 janvier au 13 février 2023

DNSPM – diplôme national supérieur professionnel de musicien

Formation initiale

Ce cursus permet de préparer conjointement le DNSPM et une licence « Arts, mention musicologie » à l'Université Paris 8

DE – diplôme d'État de professeur de musique

Formation initiale

L'accès au cursus DE en formation initiale est réservé aux étudiante·s du Pôle Sup'93 en cursus DNSPM satisfaisant aux exigences d'un « Test d'orientation » spécifique organisé chaque année par l'établissement

Formation continue

L'accès à la formation continue au DE est soumise à différents prérequis (voir le règlement des études [ici](#))

INFORMATIONS

polesup93.fr

concours@polesup93.fr

01 43 11 25 00

